

Plan d'action de gestion

**Rapports du Bureau du vérificateur général du Canada
Rapport 12 — Protéger le système alimentaire du Canada
automne 2021**

Le rapport complet Rapport 12 — Protéger le système alimentaire du Canada se trouve [ici](#)

Recommandation du BVG	Réponse ministérielle	Actions prévues	Secteur responsable de l'action/point de contact	Date d'échéance/date limite de mise en oeuvre
<p>Recommandation 12.51 Pêches et Océans Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada devraient s'assurer de mesurer la contribution de leurs futures initiatives alimentaires aux engagements à l'égard du développement durable et aux résultats liés aux genres et à la diversité, et d'en faire état, dans le but d'améliorer les évaluations et les progrès réalisés. (12.48 à 12.50)</p>	<p>Recommandation acceptée. Pêches et Océans Canada veillera à ce que les futures initiatives en faveur du secteur de l'alimentation qu'il élaborera, notamment toute nouvelle initiative élaborée dans le cadre de sa Stratégie de l'économie bleue, soient assorties d'objectifs et d'indicateurs afin de pouvoir faire connaître à la population canadienne la contribution des initiatives aux résultats en matière de développement durable et de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+), conformément aux exigences des directives applicables sur l'établissement de rapports.</p>	<p>La Division des résultats au sein du Secteur du dirigeant principal des finances, avec l'appui de Politiques stratégiques, rédigera un document d'orientation pour aider les programmes à établir des cibles et des indicateurs liés à la durabilité et aux résultats de l'ACS+ pour les nouvelles initiatives pertinentes, y compris celles qui concernent l'alimentation.</p> <p>Ce document d'orientation exposera un processus et des renseignements à l'appui permettant de garantir, s'il y a lieu, que les programmes démontrent les liens qui existent entre leurs résultats et les engagements du Canada en matière de développement durable, tant pour la Stratégie fédérale de développement durable que pour la Stratégie ministérielle de développement durable du MPO, ainsi que pour l'ACS+.</p>	<p>Secteur du dirigeant principal des finances</p>	<p>31 décembre 2021</p>